



RENSEIGNEMENTS

COMPAGNIE DES EXPERTS AGRÉÉS PAR LA COUR DE CASSATION

François GRANGIER
Président de la CEACC

5 quai de l'Horloge TSA 79201
75055 Paris cedex 01

Sophie CLERC
Chargée de communication
et de relations publiques de la CEACC

06 61 94 92 56
06 89 64 13 57

ceacc@experts-cassation.org
Site Internet : www.experts-cassation.org

COUR DE CASSATION
5, quai de l'Horloge — 75001 PARIS

Métro :

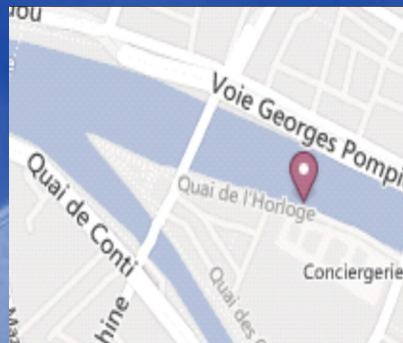
Station Cité : Ligne 4
Station Châtelet : Lignes 1 - 7 - 11 - 14
Station Pont Neuf : Ligne 7

RER :

Station Saint-Michel/Notre-Dame : Lignes B et C
Station Châtelet : Lignes A - B et D

Bus :

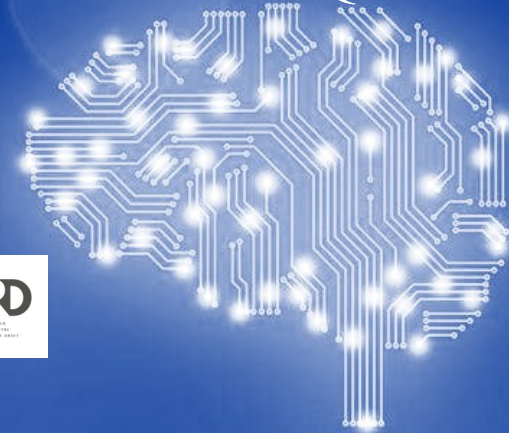
Arrêt Cité Palais de justice : Lignes 21 - 38 - 85 - 96
Arrêt Pont Neuf/quai des Orfèvres : Lignes 24 - 27



COMPAGNIE DES EXPERTS AGRÉÉS PAR LA COUR DE CASSATION



COLLOQUE 2018



Lundi 26 Novembre 2018
dans la Grand'chambre
de la **COUR DE CASSATION**
de 9 h 00 à 18 h 00

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE « Expertise judiciaire quel futur ? »

Ce colloque est placé sous la présidence de :

Monsieur Bertrand LOUVEL
Premier président de la Cour de cassation

Monsieur
Procureur général près la Cour de cassation

Monsieur Yves CHARPENEL
1^{er} Avocat Général près la Cour de cassation

Monsieur François GRANGIER
Président de la CEACC
Expert agréé par la Cour de cassation

Amiral (CR) Jean-Louis BARBIER
Expert agréé par la Cour de cassation

9 h 00 à 9 h 35 : Allocutions d'ouverture

Monsieur Bertrand LOUVEL
Premier président de la Cour de cassation

Procureur général près la Cour de cassation

Monsieur François GRANGIER
Président de la CEACC
Expert agréé par la Cour de cassation

9 h 35 à 9 h 45 : Introduction du modérateur

Amiral (CR) Jean-Louis BARBIER
Expert agréé par la Cour de cassation

9 h 45 à 10 h 30 : les différentes typologies de L'intelligence artificielle

Monsieur Pierre-Charles ROLLAND
Expert Aéronautique et espace près la Cour d'appel de Toulouse

10h30 à 12h30 : Première table ronde

- Deux exemples dans l'aéronautique et dans l'industrie de défense

Monsieur Daniel DUCLOS
*Responsable du département Technologies du signal
et de l'information au Centre de recherche du Groupe SAFRAN*

Monsieur Jérôme LEMAIRE
Ingénieur en Chef de l'Armement DGA
Chargé de mission intégration numérique, intelligence artificielle

- Les réactions et les interrogations du magistrat, de l'avocat et de l'expert

Magistrat Madame Myriam QUEMENER
Avocat général à la Cour d'appel de Paris

Madame Nathalie NEVEJANS
*Maître de conférences à la Faculté de droit,
Université Artois*

Monsieur Jean-Pierre TARROUX
Expert de justice en Média près la Cour d'Appel de Paris

- Le point de vue du sociologue

Monsieur Paul JORION
*Anthropologue, Professeur associé à l'Université catholique de Lille,
chroniqueur au journal Le Monde*

- Questions -

12 h 30 à 14 h 00 : Déjeuner dans les salons Harlay

14h00 à 14h35 : L'intelligence artificielle au service de l'expert

Monsieur Mongi SAKLY
Expert thermique agréé par la Cour de cassation

14h35 à 15h55 : Deuxième table ronde

- L'intelligence artificielle et véhicule autonome

Monsieur Matthieu DONAIN
Ingénieur de recherches chez PSA, responsable du Pôle intelligence artificielle et Véhicule Autonome'

- Les réactions et les interrogations du magistrat, de l'avocat et de l'expert

Magistrat Madame Françoise BARBIER CHASSAING
Présidente du tribunal de première instance de Monaco

Maître Antoine CHERON
Avocat au barreau de Paris et au barreau de Bruxelles
Docteur en droit de la propriété intellectuelle

Monsieur Pierre GENDRAUD
Directeur PI chez PSA Peugeot Citroën
Expert agréé par la Cour de cassation

- La place de l'éthique

Monsieur Christian AGHROUM
Vice-président de CYAN

- Questions -

16h00 à 17h20 Troisième table ronde

- Un exemple dans le domaine médical

Docteur Claude VAISLIC
Chirurgien Cardiovasculaire et Thoracique
Premier vice-président de la Compagnie des Experts Agréés près la Cour de Cassation

- Les réactions et les interrogations du magistrat, de l'avocat et de l'expert

Magistrat Monsieur Jean-Baptiste CRABIERES
Magistrat au ministère de la justice

Maître Lina WILLIATTE
Avocat au Barreau de LILLE ,directrice scientifique du laboratoire (le C3RD)
*Professeure de Droit ,Co porteur de la Chaire Droit et éthique de la santé numérique,
Université Catholique de Lille*

- Le point de vue du philosophe

Monsieur Alain LOUTE
Maître de conférences, Centre d'éthique médicale ,
Co porteur de la Chaire Droit et éthique de la santé numérique, Université Catholique de Lille

- Questions -

17h30 à 17h45 : Conclusion

Monsieur Yves CHARPENEL
1^{er} Avocat Général près la Cour de cassation